

BIOGRAPHIES

L'HON. L.-A. OLIVIER

En lisant la biographie de l'hon. juge L.-V. Sicotte, dans l'un des numéros du MONDE ILLUSTRÉ il y a quelques semaines, j'étais loin de penser qu'il serait de mon pénible devoir, aujourd'hui, de vous adresser quelques notes sur un homme qui, dans sa courte carrière, a été l'une des gloires du barreau et de la magistrature canadienne-française dans la province d'Ontario : j'ai nommé feu le juge Olivier.

Louis-Armand Olivier, fils de Elie Olivier et de Eméranice Lafontaine, est né à Saint-Joseph d'Orléans, comté de Russell, le 10 mars 1850.

Il puisa les premières notions de son instruction à l'école du village de Saint-Joseph, puis à l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne, en 1865, époque où sa famille se rendit à Ottawa. En 1867, le jeune Olivier commença ses études au collège d'Ottawa—aujourd'hui l'Université—où il fit un cours brillant qu'il termina en 1872. Le regretté Père Tabaret, dont le juge Olivier était, le jour même de sa mort, si heureux de célébrer la mémoire, lui avait toujours témoigné beaucoup de sympathie et s'était grandement intéressé à sa carrière future.

Son cours d'étude terminé, le jeune Olivier se mit à l'étude du droit et fit sa cléricature chez MM. Mosgrove et Taillon, un des principaux bureaux d'avocats d'Ottawa.

En 1878, M. Olivier entra au bureau de MM. McMichael, Huskin et Ogden, à Toronto, où il étudia jusqu'au mois de mai 1879, époque à laquelle il fut admis à la pratique du droit. L'avocat Olivier commença à pratiquer dans la capitale où sa grande réputation de probité le mit bientôt à la tête d'une clientèle considérable.

Au mois de janvier 1882, M. Olivier fut choisi sans opposition pour représenter le quartier By, au Conseil-de-Ville d'Ottawa, poste qu'il occupa pendant un an avec honneur et dignité. Il dut résigner cette charge après la première année pour cause de santé.

Au mois d'octobre de la même année, les membres de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa le portèrent à la présidence de cette institution nationale. Il avait fait pour l'Institut des sacrifices de temps et d'argent, et son élection à la présidence fut une marque de reconnaissance pour les nombreux services rendus.

Le 23 janvier 1883, M. Olivier épousait Mlle Edouardina Rivard, fille aînée de M. le Dr Rivard, shérif, de Joliette. Les membres de l'Institut ne laissèrent pas passer sous silence ce grand événement dans la carrière de leur président et lui offrirent, dans la salle de l'Institut même, un banquet somptueux où il reçut un superbe cadeau.

Ce fut au mois d'avril 1888 que M. Olivier, sur qui tous les regards s'étaient tournés, reçut sa commission de juge pour les comtés de Prescott et Russell.

Ce choix heureux pour la nationalité canadienne-française de la province d'Ontario, causa une joie générale qui se manifesta par un splendide banquet offert au nouveau magistrat, jeudi, le 19 avril, à huit heures du soir, dans les vastes salles de l'Orphelinat Saint-Joseph, le savant juge ayant désiré fortement que les recettes de cette démonstration en son honneur fussent dédiées à une œuvre de charité.

Au mois de juin de la même année, le collège d'Ottawa lui conférait le titre bien mérité de *Docteur en droit*.

M. Olivier avait fixé sa résidence à l'Orignal, dans le mois de novembre 1888.

Le défunt, dont le tout Ottawa regrette la perte, était venu assister, l'autre jour, aux fêtes de l'Université d'Ottawa. Il était, au moment, de sa mort le président de l'association *Alumniæ*, composée exclusivement d'anciens élèves de la nouvelle Université.

Jeudi, le 10 octobre courant, il adressa la parole en plein air, lors de la cérémonie du dévoilement de la statue du Rév. P. Tabaret, après avoir

été présenté au nombreux auditoire par Sa Grandeur Mgr l'archevêque Duhamel.

La température était alors très froide, ce qui n'empêcha pas l'orateur de continuer un fort bel éloge du Rév. P. Tabaret, avec toute l'éloquence possible.

Le soir, un immense banquet réunissait plus de quatre cents convives, dans la vaste salle du collège, afin de bien couronner les fêtes d'inauguration de l'Université d'Ottawa. M. Olivier proposa le toast "aux sociétés sœurs" avec un talent et des remarques appropriées qui lui valurent à maintes reprises les applaudissements unanimes de tous ceux présents.

Quelques instants après cet effort oratoire, M. Olivier, se sentant indisposé, s'excusa et sortit de la salle. A peine rendu dans le corridor, les symptômes s'aggravèrent tellement, que l'on transporta le malade dans la chambre du Rév. P. Gendreau, où Mgr Lorrain, constatant la tournure grave de l'indisposition, crut devoir lui donner l'absolution *in extremis*.

Le juge Olivier expira quelques minutes après. Ses dernières paroles ont été celles-ci : "Je voudrais faire mon testament... enfin, dites... que je... donne tout à ma femme..."

Ainsi s'est terminée la carrière d'un homme dont le souvenir restera à jamais gravé dans la mémoire des Canadiens-Français non-seulement d'Ottawa, mais encore des populeux comtés environnants, qui avaient appris à estimer ses riches qualités du cœur et de l'esprit.

C'est en face d'une tombe comme celle qui vient de s'ouvrir qu'on connaît bien la mesure de ce qui est humain et que le poète a dû s'inspirer lorsqu'il a dit :

Chaque flot qui gémit, chaque feuille qui tombe
En s'en allant nous jette un mot.
C'est une voix qui dit : "L'homme est près de sa tombe
Il vit et disparaît bientôt."

Ed. Aubé

M. L'ABBE L.-A. OLIVIER

M. l'abbé Louis-Amateur Olivier, qui vient de mourir à Québec, naquit à Saint-Nicolas, le 20 mars 1859. Son père, riche et intelligent cultivateur, l'envoya jeune à l'institution Bédard (Lotbinière), école préparatoire aux études classiques justement renommée. Il entra, en 1876, au Petit Séminaire de Québec, dans la classe de quatrième. Dès les premières compositions, on remarqua chez lui une facilité étonnante pour l'intelligence des langues anciennes. Il fit de fortes études, bien que souvent il lui fallût interrompre à cause de sa faible santé, et sortit victorieux des épreuves universitaires avec le titre de Bachelier-ès-Arts.

Mais sa foi vive, sa piété tendre, son aversion pour le monde, ses goûts d'enfance le portaient vers l'état ecclésiastique. Il entra au Grand Séminaire en septembre 1882. C'est là que commence aussitôt pour lui le rude mais fécond apprentissage de l'enseignement. Tout en suivant régulièrement et avec succès les cours de théologie, il servit comme assistant-professeur de seconde, puis de rhétorique. La première de ces deux classes lui fut définitivement confiée en 1885.

A l'automne de cette même année, la voix de ses supérieurs ecclésiastiques l'appela aux ordres sacrés ; et, le 13 juin 1886, il recevait des mains du cardinal Taschereau l'ordination sacerdotale.

Ses grandes aptitudes pour l'enseignement, son dévouement à la jeunesse, ses hautes qualités d'esprit et de cœur déterminèrent les directeurs du Séminaire à demander ses services. Le nouveau prêtre répondit sans hésiter à cet appel qui était celui de la Providence, et résolut de donner les prémices de son zèle sacerdotal à l'œuvre de l'éducation.

Nous n'essaierons pas de dire ici ce que fut son enseignement. Ceux-là seuls qui ont eu le bonheur de s'asseoir au pied de sa chaire savent avec quel dévouement, avec quelle sûreté de doctrine, avec quelle clarté d'élocution il faisait passer chaque jour dans l'âme de ses élèves une science

acquise par de longs travaux et mûrie par un jugement droit et ferme.

En 1888, M. l'abbé Olivier fut nommé, par le conseil universitaire, professeur agrégé de l'Université-Laval, et on lui confia la chaire de littérature française. C'était un beau théâtre pour le talent si souple, le goût délicat et exercé du jeune professeur. Une conférence publique qu'il a faite dans l'hiver de 1888, sur Marivaux et l'Académie française, fut très estimée de l'auditoire nombreux et choisi qui était accouru pour l'entendre, et prouva que M. Olivier était digne de porter l'hermine universitaire.

Le *Canada-Français*, dont il était un des admirateurs, avait déjà bénéficié de ses talents d'écrivain et attendait beaucoup de cette plume finement taillée. Enfin, ses heureux débuts dans l'éloquence sacrée promettaient un orateur disert et persuasif, capable de faire du bien aux intelligences et aux cœurs. Et c'est lorsque toutes ces espérances réunies formaient déjà une si belle auréole sur son front, c'est lorsqu'une carrière si belle et si utile s'ouvrait à son zèle sacerdotale que la mort impitoyable est venue l'enlever à l'affection de ses parents et de ses amis.

C'est à l'Hôpital-Général, où il s'était retiré pour suivre les traitements du médecin, qu'il a rendu sa belle âme à Dieu, dans la nuit du 14 octobre.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Nicolas, sa paroisse natale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Qu'il repose en paix, sous les dalles de ce sanctuaire témoin des premiers élans de sa piété, des premiers appels de sa sainte vocation ! Il a emporté au ciel le fruit de ses bonnes œuvres et il a laissé sur la terre le souvenir ineffaçable de ses qualités charmantes et de ses vertus.

UN AMI.

LE GÉNÉRAL FAIDHERBE

Le général Faidherbe, grand chancelier de la Légion d'honneur, vient de succomber à la terrible maladie dont il souffrait depuis longtemps. Officier distingué, organisateur hors ligne, soldat plein de vaillance et de bravoure, sa vie tout entière a été consacrée à la France qui perd en lui un de ses enfants les plus dévoués. Je vais essayer de retracer en quelques lignes cette existence si bien remplie.

Le général Faidherbe est né à Lille en 1818 ; à vingt ans, il entra à l'École polytechnique et en sortit lieutenant du génie. Promu capitaine en 1848, Faidherbe est envoyé à la Guadeloupe ; de ce premier séjour dans les colonies, le futur gouverneur du Sénégal rapportait de précieuses études sur le système français de colonisation ; il ne devait pas tarder à appliquer le résultat de ses travaux. Après un séjour de cinq ans en Algérie, Faidherbe est envoyé comme chef suprême de la colonie du Sénégal par l'amiral Ducos. Dès son arrivée, le nouveau gouverneur travailla sans relâche à étendre les possessions françaises ; mais il ne se contentait pas de vaincre les roitelets des tribus ennemies et d'annexer leurs territoires ; derrière ses soldats venaient une armée de travailleurs qui traçaient des routes, posaient le télégraphe, construisaient des forts ; à leur suite arrivaient les négociants et de nombreux marchés se créaient où les richesses de l'intérieur ne tardaient pas à affluer.

Malheureusement, fatigué par le terrible climat du Sénégal, Faidherbe, alors colonel, dut résigner son commandement pour aller prendre celui de Sidi bel-Abbès, en Algérie ; mais les affaires de la colonie sénégalienne périçèrent tellement, que Faidherbe, nommé général de brigade en 1863, fut renvoyé à Saint-Louis. Il n'y resta que peu de temps et rentra en Algérie.

Quand éclata la guerre de 1870, Faidherbe fut nommé divisionnaire et prit le commandement de l'armée du Nord ; c'est en cette qualité qu'il remporta sur les Prussiens les victoires de Pont-Noyelles et de Bapaume, et mit à deux doigts de sa perte le général ennemi Manteuffel.

Le général Faidherbe était grand chancelier de la Légion d'honneur depuis 1879 ; il avait succédé au général Vinoy.

JACQUES FEYROL.